

Les News choc du mois

Quand Covid rime avec confinement !

Personne n'était dupe sur l'avancée du virus et un possible reconfinement mais quand celui-ci est décrété, c'est tout de même un choc !

Contrairement au mois de mars, le confinement ON CONNAIT ! Mais attention, le gouvernement a modifié certaines choses. Donc pas sûr que l'on revive la même chose et ce sera peut être tant mieux.

L'allocution du président de la république du 28 octobre a créé le trouble car tout n'était pas clair. Le premier ministre a précisé le 29 octobre au soir les informations ci-dessous qui sont celles qui nous importent :

- Télétravail obligatoire,
- Attestation nécessaire pour tout déplacement,
- Limitation des déplacements,
- Cours à distance pour les universités et les établissements de l'enseignement supérieur.



Chez GBS Services alors ...

Le 29 octobre au matin, nous avions déjà contacté la direction pour avoir un rendez-vous et surtout connaître leur plan d'action et de communication. Le rendez-vous a été pris pour l'après-midi même à 15h30.

A compter du vendredi 30 octobre 2020, l'ensemble des salarié(e)s dont les activités pouvant s'effectuer à distance sont en télétravail à 100%. Pour les activités non éligibles, les mêmes conditions lors du premier confinement s'appliquent.

Deux nouveautés pour cette nouvelle période de confinement :

- la possibilité de venir sur site avec l'accord préalable du manager, du Directeur de la BS et de la DRH de la BS et justifié pour des nécessités professionnelles mais également personnelles (notamment pour répondre à des situations individuelles de « détresse » psychologiques liées au confinement). Les salarié(e)s ne pourront être seul sur site. Il sera possible de venir pour ½ journée par exemple.

- un espace dédié sur chaque site pour regrouper l'ensemble des collaborateurs présents. La liste des salarié(e)s concerné(e)s devra indiquer la date et les heures d'arrivée et de départ.

Donc pour tous ceux qui ont un besoin d'être sur site, qui ont des conditions très difficiles de télétravail à la maison ou un isolement trop oppressant par exemple, parlez-en à votre manager pour faire la demande de venue sur site.

Apprenons du dernier confinement, ne restez pas seul(e) face à la surcharge de travail, à l'isolement ou à la pression. Faites des pauses café ou des déjeuners via Teams avec vos collègues par exemple.

Vos RP et élu(e)s CFDT sont à votre écoute en cas de besoin.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

La santé avant tout

Mutuelle, c'est validé

L'accord mutuelle négocié lors de la création de GBS SERVICES était le point noir de notre société, le seul accord qui nous faisait défaut, un accord dont nous n'étions d'ailleurs pas signataire.

Suite aux dernières négociations mutuelle, nous avons trouvé un terrain d'entente avec la direction. Enfin une bonne nouvelle sur cette année qui, j'espère, réjouira toutes et tous les salarié(e)s de GBS SERVICES.

Pour mieux comprendre les raisons de notre signature et surtout de notre engouement, nous avons comparé sur notre blog les trois postes de garanties les plus utilisés chez nous, vous retrouverez ce comparatif [ICI](#). Les garanties que vous allez toutes et tous bénéficié(e)s à partir du 1^{er} janvier 2021 sont nettement supérieures à ce que nous avions aujourd'hui. Mais ce ne sont pas les seules raisons de notre signature.



Une de nos lignes rouges était de conserver les allocations naissance et accouchement qui sont issues de nos minimas prévoyance de notre convention collective TP. Ces allocations ont basculé en 2017 sur le régime mutuelle et, de fait, fait bénéficier de ces garanties aux ayants droits. Ces allocations sont conservées et vont basculer sous une seule et même ligne de garantie - une allocation de 39.2% du PMSS.

La seconde ligne rouge était financière, minimiser un maximum la hausse des cotisations pour les salarié(e)s avec deux leviers, les frais de SIACI et la prise en charge patronale.

Nous sommes partis de loin pour arriver à un résultat qui nous satisfait. La première proposition de la direction était minime et à force de persévérance, de négociation et de discussion, nous avons réussi à arracher une prise en charge à hauteur de 64% contre 60% à aujourd'hui.

SIACI a aussi accepté le compromis et baissé ses frais pour s'aligner sur celui d'ENGIE IT.

Nous nous félicitons de ces belles négociations qui se sont déroulées sans encombre et sans duperie. Nous espérons que les négociations à venir resteront sur le même registre.

Au 1^{er} janvier 2021, le gestionnaire reste VIVINTER et l'assureur sera AXA.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

Prévoyance, c'est aussi validée

Les négociations s'enchaînent à un rythme effréné. Tout en négociant la mutuelle, nous négocions la partie prévoyance. Car qui dit nouvelle CC en 2021, dit aussi nouveau minima conventionnel prévoyance. C'est accompagné de la SIACI, le prestataire conseil du groupe que nous avons entamé des négos.

Les garanties TP que nous avions étaient déjà très intéressantes, nous les avons conservées et nous nous sommes alignés sur les minimas conventionnelles de la CC PDS au niveau des garanties les meilleures par rapport à ce que nous avions déjà. SIACI a proposé de démarcher AXA notre nouvel assureur au niveau de la mutuelle afin de voir s'ils étaient prêts à consentir des efforts supplémentaires si nous venions avec la partie mutuelle et la partie prévoyance. A notre grande et belle surprise, AXA a proposé de rester à ISO COTISATIONS par rapport à ce que nous avions avec pourtant des garanties plus élevées. Ces cotisations seront revues sous deux ans avec un plancher maximum de hausse en cotisations.

Comme vous l'avez compris, nous avons décidé d'être aussi signataire de l'accord prévoyance car meilleures garanties pour les même cotisations que le précédent contrat.



Tickets Restaurants, le clap de fin



Comme vous le savez, nous menons un combat solo depuis le mois de juin sur les TR non versés pendant le confinement. Après discussion au sein du collectif CFDT et plutôt que de mener une longue bataille judiciaire, nous avons joué une dernière carte de notre manche pour essayer d'arriver à un compromis avec la direction.

Une de nos élu(e)s a proposé la solution suivante : pour les salarié(e)s n'ayant pas pris les TR via le CSE au mois d'avril, la direction leur verse les TR à hauteur de ceux versés par le CSE. C'est une façon de sortir équitablement de cette crise car, les salarié(e)s qui estimaient que ce n'était pas au CSE de payer, pourront en bénéficier directement via la direction. Tout le monde est en quelque sorte sur un même piédestal.

Avec de bons mots et de bons arguments, La direction a accepté notre proposition mais, a posé une condition, ce versement de TR se fera sous demande du salarié(e) via son manager. La direction ne souhaitait pas davantage communiquer sur ce sujet. Chaque manager reviendra donc vers les salarié(e)s en question.

Pour conclure, la direction a tout de même remboursé l'argent dépensé par le CSE pour les TR d'avril, reversé les TR pour le mois de mai et pour les TR d'avril proposés des TR à 6€ (comme ceux du CSE) pour ceux qui ne les avaient pas demandés.

Pour la CFDT, la boucle est bouclée. Nous sommes satisfaits de n'avoir rien lâché, d'avoir continué d'échanger avec la direction malgré le contexte et sommes heureux de voir que la direction nous écoute et nous entend. Ce n'est certes pas la meilleure porte de sortie, mais c'était la plus rapide et équitable que nous avons pu trouver.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58



Comme vous pouvez le constater, avec le nouveau confinement, les LOCAL NEWS disparaissent (mais reviendront très bientôt nous l'espérons) et ce au profit d'une nouvelle partie.

Le top 3 des articles les plus consultés sur notre blog ce mois-ci:

- N°1 : [Des petites nouvelles du dernier CSE](#)
- N°2 : [Mutuelle – les raisons de notre signature](#)
- N°3 : [Endel – The End ?](#)

LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

N°1 >> Avec le nouveau confinement qui débute, le droit à la déconnexion est une priorité. Respectez-vous ! Ne confondez pas professionnalisme et bénévolat !

N°2 >> Pour ceux qui n'ont pas pris les TR d'avril via le CSE, n'oubliez pas de vous manifester auprès de votre manager.

N°3 >> N'oubliez pas d'utiliser votre subvention annuelle CSE de 150€. Si vous ne savez pas comment l'utiliser, deuxième idée : l'achat de livre ☺

N°4 >> Lors de vos sorties, n'oubliez votre attestation de déplacement.



*Votre collectif
CFDT GBS Services
toujours à fond mais
confiné*



Novembre 2020 :

- 06, 09, 17 : Travaux de classifications
- 05/11 : CSE



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tél : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58